



6^e dimanche du temps ordinaire - Année B

Julien Pradayrol, diacre permanent

Livre des Lévites 13, 1-2.45-46

Psaume 31

1^{ère} lettre de saint Paul apôtre aux Corinthiens 10, 31 à 11, 1

Évangile selon saint Marc 1, 40-45

Église Saint-Gervais - Saint-Protais, Paris

11 février 2024

Heureux l'homme dont la faute est enlevée et le péché remis !" (Ps 31, 1)

La lèpre était une maladie contagieuse, considérée comme un châtement divin (Dt 28, 27-35), comme dans le cas de la sœur de Moïse (Nb 12,10), et un signe de péché qui excluait de la communauté (Lv 13-14).

En touchant le lépreux pour le guérir, Jésus montre que, bien loin d'être rendu impur par le contact avec un lépreux, il est le Pur qui supprime l'impureté et abolit la frontière légale entre pur et impur. En cette journée mondiale des malades, rappelons qu'il ne peut y avoir d'exclusion du malade de la communauté des hommes.

Jésus demande au lépreux de se montrer au prêtre et d'offrir l'offrande prescrite (Lv 14) pour être réintégré dans la communauté. Cette guérison du lépreux témoigne de la puissance du Christ et de son obéissance à la loi de Moïse.

Toute guérison est une guérison spirituelle d'un homme qui s'ouvre à la grâce, EFFATA. Le lépreux nous renvoie à nos propres péchés et cette lecture de l'Évangile de Marc nous vivifie et nous rappelle que Jésus sauve, Jésus guérit, Jésus accueille, Jésus libère et rend l'homme "heureux" 'ASHER' en hébreu, premier mot du psautier ; car Jésus est Lumière, *"Dieu est Lumière, en lui point de ténèbres. Si nous disons que nous sommes en communion avec lui, alors que nous marchons dans les ténèbres, nous mentons, nous n'agissons pas dans la vérité. Mais si nous marchons dans la lumière, comme il est lui-même lumière, nous sommes en communion les uns avec les autres, et le sang de Jésus, son Fils, nous purifie de tout péché. Si nous disons "nous n'avons pas de péché", nous nous abusons, la vérité n'est pas en nous. Si nous confessons nos péchés, il est assez fidèle et juste pour remettre nos péchés et nous purifier de toute injustice."* (1 Jn 1, 5-10).

L'aveu de la faute est la condition du pardon. *“Qui masque ses fautes point ne réussira ; qui, les avouant, y renonce, obtiendra merci”* (Pr 28,13). Dans le psaume du jour les prêtres du Temple accueillent celui qui vient offrir le sacrifice d'action de grâce comme un homme béni ; ils proclament que le pardon accordé est une bénédiction : *“Heureux l'Homme dont la faute est enlevée et le péché remis !”* Le verbe avouer en hébreu, avouer sa faute, reconnaître sa faute si l'on reprend textuellement le psaume, vient de l'hébreu TODAH, qui signifie à la fois, reconnaître la transcendance de Dieu, reconnaître ses bienfaits et reconnaître notre culpabilité. On ne peut être véritablement dans la lumière et l'action de grâce qu'en se reconnaissant pécheur.

Avouer son péché n'est pas céder au besoin de parler de soi, ni à un quelconque masochisme, c'est faire acte de vérité, c'est faire vérité. C'est Dieu qui enlève la faute, et non l'aveu par lui-même. Car, pour qu'une faute commise cesse d'emprisonner l'être spirituel, il ne suffit pas qu'elle soit reconnue, il faut qu'elle soit pardonnée et le pardon n'est pas un simple consentement à ne pas sévir, il est un acte d'amour en réponse à la démarche de foi, de confiance et d'humilité qu'est l'aveu. À une telle démarche, Dieu répond toujours, parce qu'un acte de vérité librement posé rétablit la communion avec le Dieu de vérité.

Comment Dieu pardonne-t-il ? Est-ce simplement l'oubli de la part de Dieu ? Le péché, comme la lèpre, sont levés, c'est-à-dire enlevés, le pécheur pardonné est délivré. Bien plus, le pardon est créateur. Dieu, dans son amour, ne peut se satisfaire du retour à l'état antérieur à la faute ; s'il pardonne, s'il “lève” l'obstacle, c'est pour envahir l'âme pardonnée et la configurer à lui, l'établir en son intimité par la communion de son être. Le Seigneur nous donne l'intelligence des réalités divines en nous pénétrant de son Esprit, nous dévoile son dessein d'amour en nous faisant connaître par le dedans sa Loi, sa Loi donnée au Sinaï mais dont chaque homme doit faire la redécouverte personnelle et nouvelle dans l'exercice de sa liberté.

Le pardon, grâce à ce premier acte de liberté et de libération intérieure qu'est la décision de l'aveu, fait accéder à la liberté des enfants de Dieu ; c'est un homme libre qui naît, parce vrai. Et nous pouvons alors dire avec Saint Paul *“ Imiter-moi, comme moi aussi j'imite le Christ”*. (Co 11,1).

Liberté et vérité sont contagieuses. Le pécheur pardonné, libéré, recréé est témoin pour les autres : *“ S'il m'a fait miséricorde, c'est pour qu'en moi...Jésus-Christ manifeste toute sa patience, faisant de moi un exemple pour ceux qui doivent croire en lui en vue de la vie éternelle”* (1 Tim 1,16).

Jésus renvoie le lépreux vers les prêtres du Temple. Il s'agit pour nous d'aller vers nos prêtres qui, dans le sacrement de la réconciliation, pourront donner le pardon des péchés.

Leçon vivante pour les pécheurs que nous sommes, le psalmiste invite les justes et les cœurs droits à s'unir à sa louange et à partager sa joie : *“Que le Seigneur soit votre joie ! Exultez, hommes justes ! Hommes droits, chantez votre allégresse !”* (Ps 31, 11) ; car désormais le pécheur pardonné est un juste et dans l'assemblée des justes et des cœurs droits, il est en famille, nous sommes en famille dans cette assemblée dominicale. Soyons salués par la formule de bénédiction qui sert à “féliciter” le juste du psaume 1 *“qui est comme un arbre planté près du cours des eaux, qui donne du fruit en la saison et jamais son feuillage ne sèche, tout ce qu'il fait réussit.”* (Ps 1, 3)

“Heureux” est-il, en vérité, *“l'homme dont la faute est enlevée et le péché remis !”*

Gloire à toi Seigneur ! Amen ! Alléluia !